



MEMENTO SECURITE INCENDIE

SALLE ESPACE RENCONTRE

RUE DE L'ORATOIRE – 14740 SAINT-MANVIEU-NORREY



PRINCIPES FONDAMENTAUX DE SECURITE

La prévention incendie a pour but d'éviter l'éclosion d'un sinistre, de limiter sa propagation, de faciliter l'évacuation du public et l'intervention des secours dans les Établissements Recevant du Public (ERP)

Pour atteindre ces objectifs, la prévention met en œuvre :

- Des moyens constructifs : stabilité au feu, résistance au feu, nombre de sorties, ...
- Des moyens techniques : alarme – moyens de secours ... (voir fiches ci-après)
- Des moyens actifs : consignes et procédures de prévention incendie, formation, ...

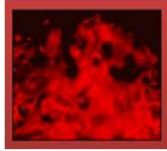
Cependant, toutes ces dispositions ne sont efficaces que si chacun d'entre nous en a connaissance et si les installations sont vérifiées et entretenues régulièrement.

La sécurité de l'établissement est l'affaire de tous ...

- ✓ Respectez l'interdiction de fumer ;
- ✓ N'utilisez pas d'appareils de chauffage d'appoint ;
- ✓ N'utilisez pas de blocs ou rallonges multiprises ;
- ✓ Éteignez les cafetières et autres appareils « chaud » avant votre départ ;
- ✓ N'empêchez pas la fermeture des portes coupe-feu (cales ou liens) ;
- ✓ Ne vous servez pas des dégagements comme stockages ;
- ✓ Évitez les accumulations de matières combustibles (linges, cartons, mobiliers...) en dehors des locaux spécifiquement dédiés au stockage ;
- ✓ Jetez à la poubelle tout ce qui est inutile ;
- ✓ Repérez l'emplacement des différents moyens de secours à votre disposition et formez vous à leurs manipulations ;
- ✓ Restez vigilant en permanence : **1 incendie accidentel toutes les 2 minutes en France**



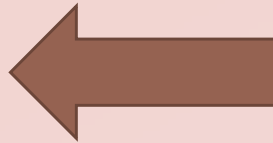
Vous êtes témoin
d'un départ de feu



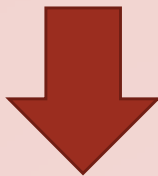
Déclenchez l'alarme
depuis un
déclencheur manuel



Alerter les pompiers
(18) sur un poste
interne ou 112 sur
portable



Guidez et contrôlez
l'évacuation en
fermant les portes
derrière vous



Mettez en œuvre les moyens de secours pour limiter
le développement et la propagation du feu

NE JAMAIS PENETRER DANS UN LOCAL SANS AUCUNE VISIBILITE

Coupures d'énergie – fermeture des portes – moyens d'extinction et désenfumage



Lorsque l'effectif le permet, une partie du personnel se charge de faire évacuer le public et
l'autre peut commencer à attaquer le départ de feu

[SINON, la priorité est l'évacuation du public](#)

PLAN D'ÉVACUATION

Description :

Plan schématique sous forme de pancarte inaltérable et détachable afin d'être mis à la disposition des services de secours

Il représente tous les niveaux de l'établissement et précise l'emplacement :

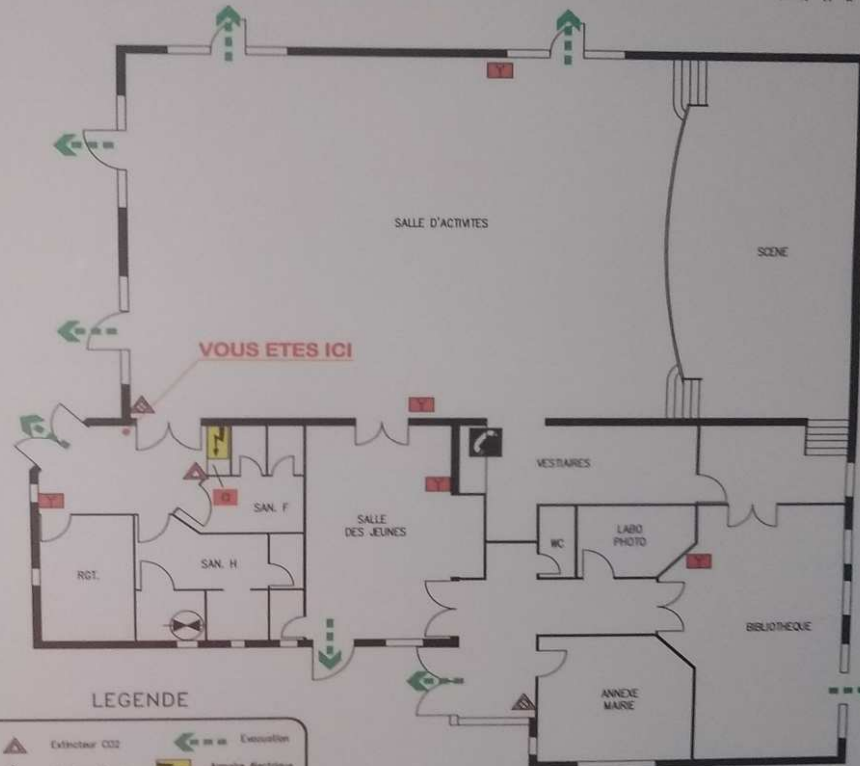
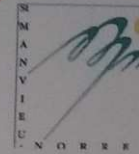
- Des issues de secours,
- Des espaces d'attente sécurisés ou zones protégées (s'il en existe),
- Des locaux techniques et à risques particuliers (TGBT, chaufferie, réserves, ...),
- Les organes de coupures d'énergie,
- Les dispositifs de commande des moyens de secours (alarme, désenfumage, ...)
- Les moyens d'extinction fixes ou mobiles.

Localisation :

Plans d'évacuation situés au niveau de l'entrée principale – et de l'entrée annexe.

PLAN D'EVACUATION

SALLE ESPACE RENCONTRE
 rue de l'Oratoire
 14740 SAINT MANVIEU NORREY



LEGENDE

	Extincteur CO2		Evacuation
	Extincteur à eau		Armoire électrique
	Déclencheur Manuel		Appel secours
	Centre Incendie		Coupeur eau

REALISE PAR SA GUERIN TRAITEMENT et PROTECTION
 11 Rue des Hauts de Beaulieu 14000 CAEN
 Tel : 0231295104
 26.02.2013 - SALLE ESPACE RENCONTRE

CONSIGNES GENERALES D'INCENDIE

EN CAS D'INCENDIE DANS VOTRE ETABLISSEMENT, PAR ORDRE DE PRIORITE :

- 1 - APPELEZ LES POMPIERS
 TEL. 18 / 112
- 2 - DECLENCHEZ L'ALARME.
- 3 - ATTAQUEZ LE FEU A L'AIDE DES EXTINCTEURS ET HA.
- 4 - PROCEDEZ A L'EVACUATION DES LOCAUX.

ACCIDENT

PREVEZ LE :



CONSIGNES D'EVACUATION

- 1 - DES L'AUCTION DU SIGNAL D'ALARME OU DEB ORDRE PROCEDEZ A LA MISE EN SECURITE DES RESIDENTS DE LA ZONE CONCERNEE, A L'AIDE DES PORTES COUPE-FEU DANS LA ZONE VOISINE.
- 2 - N'EMPREUNTEZ PAS LES ASCENSEURS
- 3 - FERMEZ PORTES ET FENETRES EN QUITTANT LES LOCAUX.
- 4 - NE REVENEZ JAMAIS EN ARRIERE.

EQUIPEMENT D'ALARME et SYSTÈME DE SECURITE INCENDIE



Description :

Signal sonore ayant pour but de prévenir les occupants qu'il faut évacuer les lieux

L'équipement est composé :

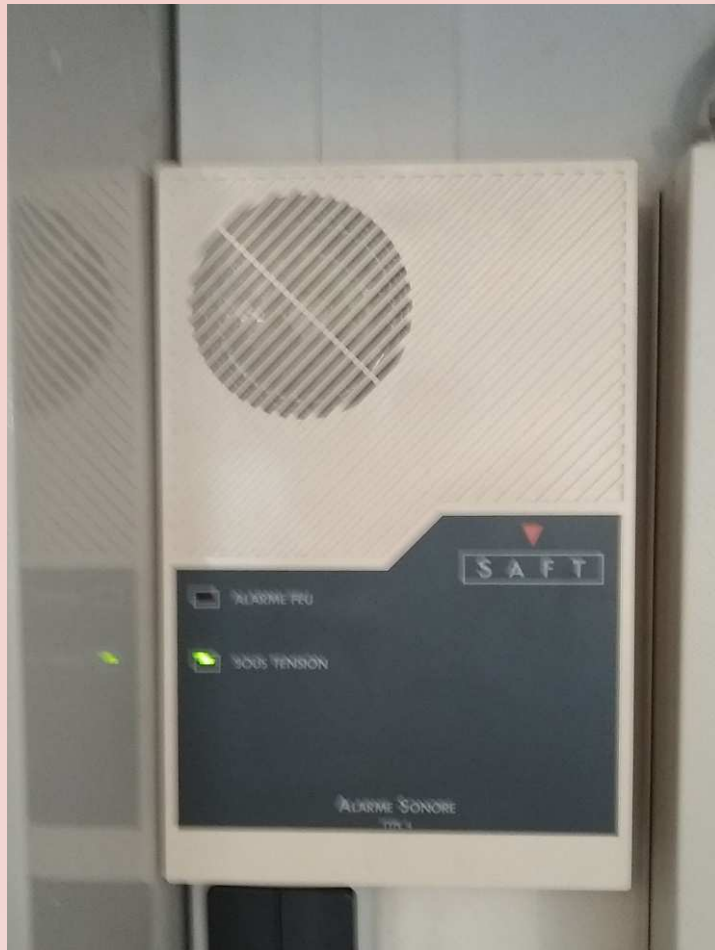
- Déclencheurs Manuels d'Alarme à proximité des escaliers, sorties et dans les circulations

Procédure d'utilisation :

L'alarme doit être maintenue à l'état de veille générale en présence du public ;

La procédure de réarmement des déclencheurs manuels et de la centrale en cas de déclenchement, intempestif ou non, doit être formalisée ici (manipulation – code de réarmement centrale– clé de réarmement des DM...)

Localisation :



Alarme incendie



Déclencheur
manuel



Diffuseur sonore
incendie

ISSUES DE SECOURS

ECLAIRAGE DE SECURITE



Description :

Les sorties, couloirs, escaliers et allées sont identifiés par une signalétique et balisés par des blocs d'éclairage de sécurité d'évacuation, complétés par des blocs d'éclairage d'ambiance dans les locaux.

Consignes d'exploitations:

Maintenez libres de tout encombrement les sorties et les cheminements ;

- Contrôlez le fonctionnement de l'éclairage de sécurité tous les mois :
 - Procédez à une coupure électrique générale;
 - Tester la commande de mise à l'état de repos;
 - Assurez-vous de la remise en position de veille au retour de l'alimentation
- Vérifiez l'autonomie d'au moins 1 heure tous les 6 mois.

Si une coupure générale ou divisionnaire des circuits spécifiques à l'éclairage est prévue dans vos règles d'exploitation, l'éclairage de sécurité par bloc autonome doit être mis à l'état de repos au moyen de la télécommande disposée dans le TGBT.

Visuels



Signalétiques des issues



Balilage des cheminements à parcourir pour atteindre une sortie (3 situés au plafond)

Mise à l'état de
repose des Blocs
Autonomes de
Sécurité



Télécommande TGBT

EVACUATION DIFFEREE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Description :

Pour tenir compte de l'incapacité d'une partie du public à évacuer ou à être évacué rapidement avec une aide extérieure, il est prévu des dispositions constructives permettant une évacuation différée.

Les espaces d'attente sécurités ou solutions équivalentes (pallier d'escalier encloué ou à l'air libre, zone protégée derrière une cloison et une porte coupe-feu) permettent une mise à l'abri temporaire des personnes en situation de handicap.

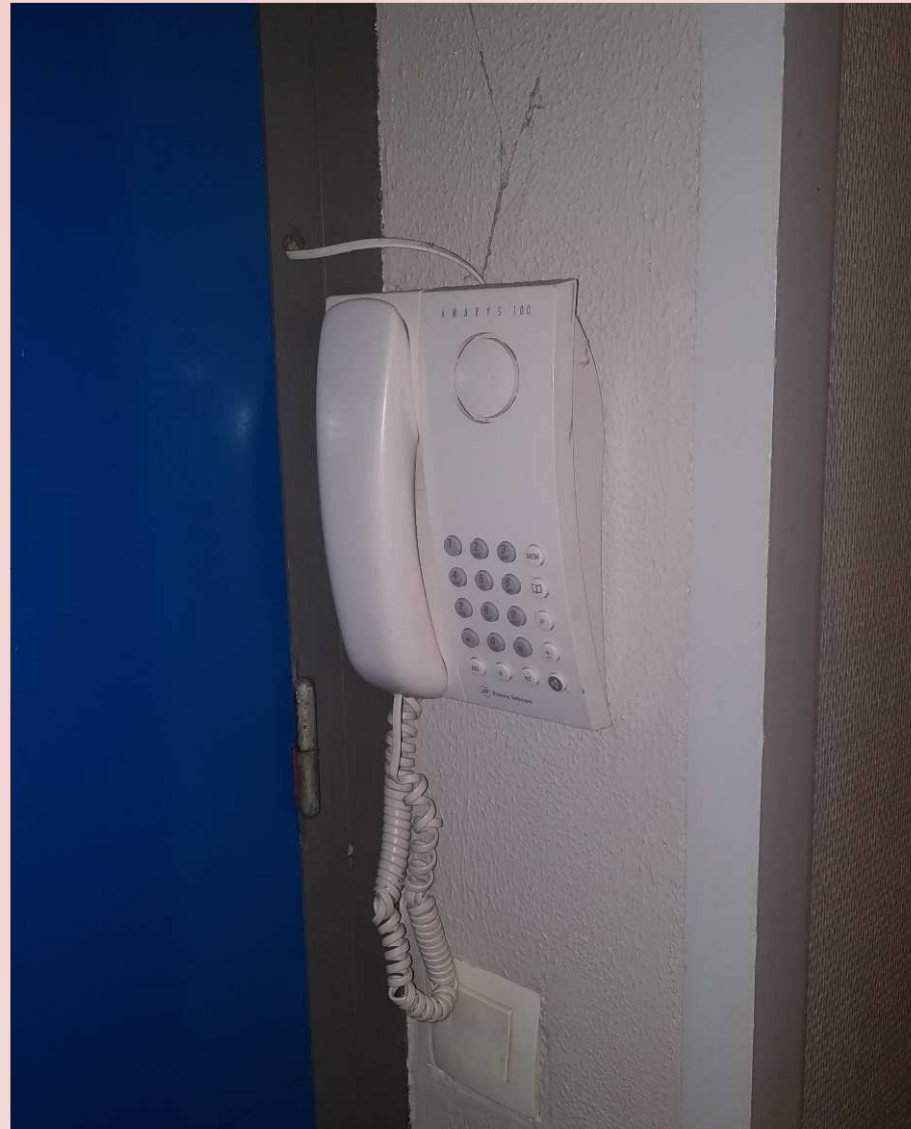
L'évacuation des personnes devra être prise en charge par le personnel de l'établissement dès que possible ou, en cas d'impossibilité du fait du sinistre, par les services de secours dès leur arrivée sur les lieux.

Procédure d'utilisation :

En cas de déclenchement de l'alarme incendie, si vous êtes dans l'incapacité d'aider une personne en situation de handicap à évacuer :

- Dirigez là vers un Espace d'Attente Sécurisé ou une zone protégée;
- Signalez sa présence aux personnes de l'établissement et aux services de secours.

Visuels :



Téléphone situé à l'entrée droite du
local tables/chaises

DISPOSITIF DE COUPURES D'URGENCE MISE HORS TENSION GENERALE ELECTRIQUE



Description :

Il Permet de procéder à la coupure d'urgence électrique de l'établissement pour limiter la propagation du feu et faciliter l'intervention des équipes de secours.

La coupure peut également être faite directement au TGBT par l'intermédiaire du disjoncteur principal mais peut nécessiter une habilitation électrique correspondante.

Procédure d'utilisation :

En cas de problème électrique, de départ de feu ou à la demande des sapeurs-pompiers :

- Réenclencher le disjoncteur

Localisation :



TGBT
(SAS Entrée principale)



Disjoncteur général

LES PORTES COUPE FEU



Description :

Elles permettent de limiter la propagation du feu en isolant le foyer dans le local concerné ou en isolant un local à risque vis-à-vis d'un foyer venant de l'extérieur.

Elles sont systématiquement associées à un ferme porte.

Aucun obstacle ne doit empêcher leur fermeture (cale, lien, stockage, ...)

Modes de fermeture :

- Fermeture manuelle préventive ou en cas de dysfonctionnement des automatismes.

LES MOYENS DE SECOURS MOBILES : LES EXTINCTEURS



Description :

Appareils mobiles pour lutter contre un départ de feu et éviter son développement.

Ils sont répartis judicieusement dans l'établissement et doivent être fixés, signalés et être maintenus accessibles en tout temps.

Certains extincteurs sont adaptés aux risques particuliers (gaz-électricité-hydrocarbure)

Procédure d'utilisation :

En cas de départ de feu et avant toute progression ou ouverture de la porte d'un local :

- Munissez-vous d'un extincteur adapté aux risques ;
- Retirez le dispositif de sécurité (goupille-plomb) ;
- Percutez l'extincteur suivant les instructions (appareil à pression auxiliaire);
- Attaquez le feu à la base des flammes en contrôlant le débit.

Localisation : Voir plan d'évacuation



Extincteur à eau
pulvérisé AB
A pression auxiliaire
Avec ou sans additif



Extincteur CO2 B (et C)
A pression permanente
Feu de liquide – Gaz
Adapté aux risques
électriques



MEMENTO SECURITE INCENDIE

SALLE ESPACE RENCONTRE

RUE DE L'ORATOIRE – 14740 SAINT-MANVIEU-NORREY



PRINCIPES FONDAMENTAUX DE SECURITE

La prévention incendie a pour but d'éviter l'éclosion d'un sinistre, de limiter sa propagation, de faciliter l'évacuation du public et l'intervention des secours dans les Établissements Recevant du Public (ERP)

Pour atteindre ces objectifs, la prévention met en œuvre :

- Des moyens constructifs : stabilité au feu, résistance au feu, nombre de sorties, ...
- Des moyens techniques : alarme – moyens de secours ... (voir fiches ci-après)
- Des moyens actifs : consignes et procédures de prévention incendie, formation, ...

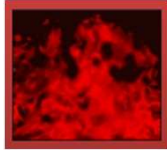
Cependant, toutes ces dispositions ne sont efficaces que si chacun d'entre nous en a connaissance et si les installations sont vérifiées et entretenues régulièrement.

La sécurité de l'établissement est l'affaire de tous ...

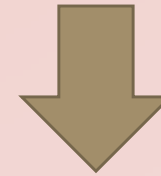
- ✓ Respectez l'interdiction de fumer ;
- ✓ N'utilisez pas d'appareils de chauffage d'appoint ;
- ✓ N'utilisez pas de blocs ou rallonges multiprises ;
- ✓ Éteignez les cafetières et autres appareils « chaud » avant votre départ ;
- ✓ N'empêchez pas la fermeture des portes coupe-feu (cales ou liens) ;
- ✓ Ne vous servez pas des dégagements comme stockages ;
- ✓ Évitez les accumulations de matières combustibles (linges, cartons, mobiliers...) en dehors des locaux spécifiquement dédiés au stockage ;
- ✓ Jetez à la poubelle tout ce qui est inutile ;
- ✓ Repérez l'emplacement des différents moyens de secours à votre disposition et formez vous à leurs manipulations ;
- ✓ Restez vigilant en permanence : **1 incendie accidentel toutes les 2 minutes en France**



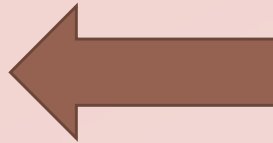
Vous êtes témoin
d'un départ de feu



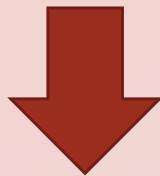
Déclenchez l'alarme
depuis un
déclencheur manuel



Alerter les pompiers
(18) sur un poste
interne ou 112 sur
portable



Guidez et contrôlez
l'évacuation en
fermant les portes
derrière vous



Mettez en œuvre les moyens de secours pour limiter
le développement et la propagation du feu

NE JAMAIS PENETRER DANS UN LOCAL SANS AUCUNE VISIBILITE

Coupures d'énergie – fermeture des portes – moyens d'extinction et désenfumage



Lorsque l'effectif le permet, une partie du personnel se charge de faire évacuer le public et
l'autre peut commencer à attaquer le départ de feu

[SINON, la priorité est l'évacuation du public](#)

PLAN D'ÉVACUATION

Description :

Plan schématique sous forme de pancarte inaltérable et détachable afin d'être mis à la disposition des services de secours

Il représente tous les niveaux de l'établissement et précise l'emplacement :

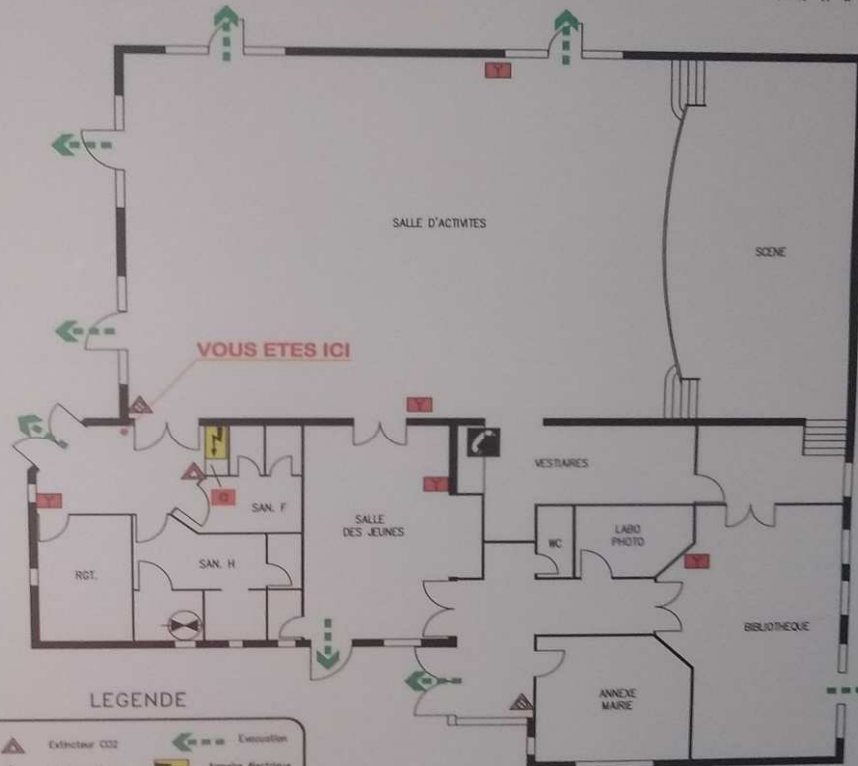
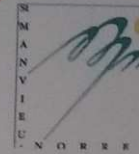
- Des issues de secours,
- Des espaces d'attente sécurisés ou zones protégées (s'il en existe),
- Des locaux techniques et à risques particuliers (TGBT, chaufferie, réserves, ...),
- Les organes de coupures d'énergie,
- Les dispositifs de commande des moyens de secours (alarme, désenfumage, ...)
- Les moyens d'extinction fixes ou mobiles.

Localisation :

Plans d'évacuation situés au niveau de l'entrée principale – et de l'entrée annexe.

PLAN D'EVACUATION

SALLE ESPACE RENCONTRE
 rue de l'Oratoire
 14740 SAINT MANVIEU NORREY



LEGENDE

	Extincteur CO2		Evacuation
	Extincteur à eau		Armoire électrique
	Déclencheur Manuel		Appel secours
	Centre Incendie		Coupeur eau

REALISE PAR SA GUERIN TRAITEMENT et PROTECTION
 11 Rue des Hauts de Beaulieu 14000 CAEN
 Tel : 0231295104
 26.02.2013 - SALLE ESPACE RENCONTRE

CONSIGNES GENERALES D'INCENDIE

EN CAS D'INCENDIE DANS VOTRE ETABLISSEMENT, PAR ORDRE DE PRIORITE :

- 1 - APPELÉZ LES POMPIERS
TEL. 18 / 112
- 2 - DÉCLENCHER L'ALARME.
- 3 - ATTAQUEZ LE FEU À L'AIDE DES EXTINCTEURS ET HA.
- 4 - PROCÉDEZ À L'ÉVACUATION DES LOCAUX.

ACCIDENT

PRÉVENEZ LE :



CONSIGNES D'EVACUATION

- 1 - Dès l'audition du signal d'alarme ou sur ordre, procédez à la mise en sécurité des personnes de la zone concernée, à l'aide des portes coupe-feu dans la zone voisine.
- 2 - N'EMPÊCHEZ PAS LES ASCENSEURS.
- 3 - FERMEZ PORTES ET FENÊTRES EN QUITTANT LES LOCAUX.
- 4 - NE REVENÉZ JAMAIS EN ARRÈRE.

EQUIPEMENT D'ALARME et SYSTÈME DE SECURITE INCENDIE



Description :

Signal sonore ayant pour but de prévenir les occupants qu'il faut évacuer les lieux

L'équipement est composé :

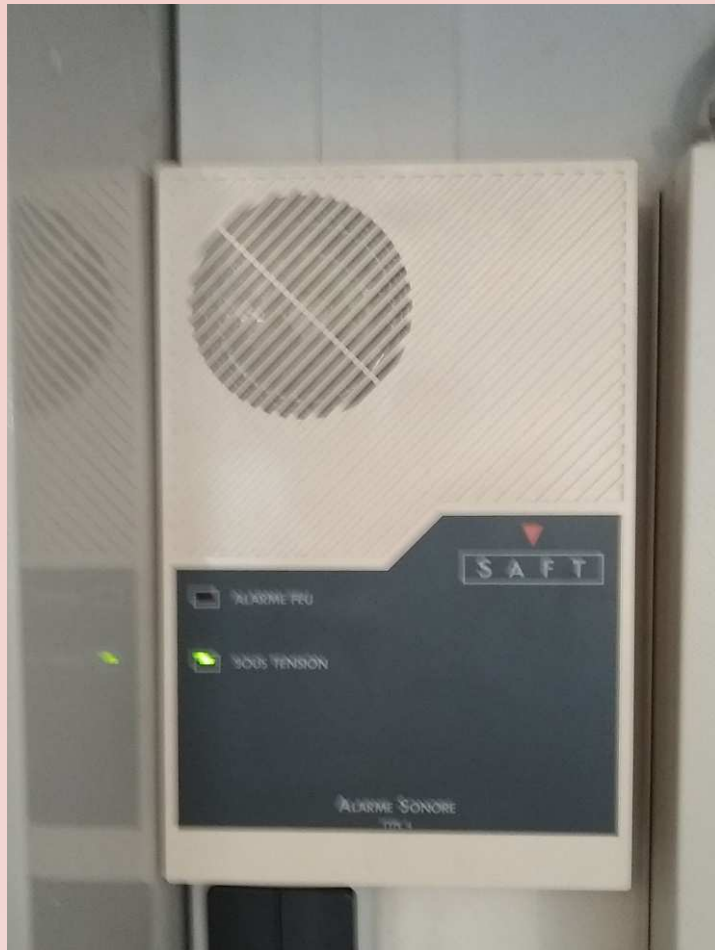
- Déclencheurs Manuels d'Alarme à proximité des escaliers, sorties et dans les circulations

Procédure d'utilisation :

L'alarme doit être maintenue à l'état de veille générale en présence du public ;

La procédure de réarmement des déclencheurs manuels et de la centrale en cas de déclenchement, intempestif ou non, doit être formalisée ici (manipulation – code de réarmement centrale– clé de réarmement des DM...)

Localisation :



Alarme incendie



Déclencheur
manuel



Diffuseur sonore
incendie

ISSUES DE SECOURS

ECLAIRAGE DE SECURITE



Description :

Les sorties, couloirs, escaliers et allées sont identifiés par une signalétique et balisés par des blocs d'éclairage de sécurité d'évacuation, complétés par des blocs d'éclairage d'ambiance dans les locaux.

Consignes d'exploitations:

Maintenez libres de tout encombrement les sorties et les cheminements ;

- Contrôlez le fonctionnement de l'éclairage de sécurité tous les mois :
 - Procédez à une coupure électrique générale;
 - Tester la commande de mise à l'état de repos;
 - Assurez-vous de la remise en position de veille au retour de l'alimentation
- Vérifiez l'autonomie d'au moins 1 heure tous les 6 mois.

Si une coupure générale ou divisionnaire des circuits spécifiques à l'éclairage est prévue dans vos règles d'exploitation, l'éclairage de sécurité par bloc autonome doit être mis à l'état de repos au moyen de la télécommande disposée dans le TGBT.

Visuels



Signalétiques des issues



Balilage des cheminements à parcourir pour atteindre une sortie (3 situés au plafond)

Mise à l'état de
repose des Blocs
Autonomes de
Sécurité



Télécommande TGBT

EVACUATION DIFFEREE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Description :

Pour tenir compte de l'incapacité d'une partie du public à évacuer ou à être évacué rapidement avec une aide extérieure, il est prévu des dispositions constructives permettant une évacuation différée.

Les espaces d'attente sécurités ou solutions équivalentes (pallier d'escalier encloué ou à l'air libre, zone protégée derrière une cloison et une porte coupe-feu) permettent une mise à l'abri temporaire des personnes en situation de handicap.

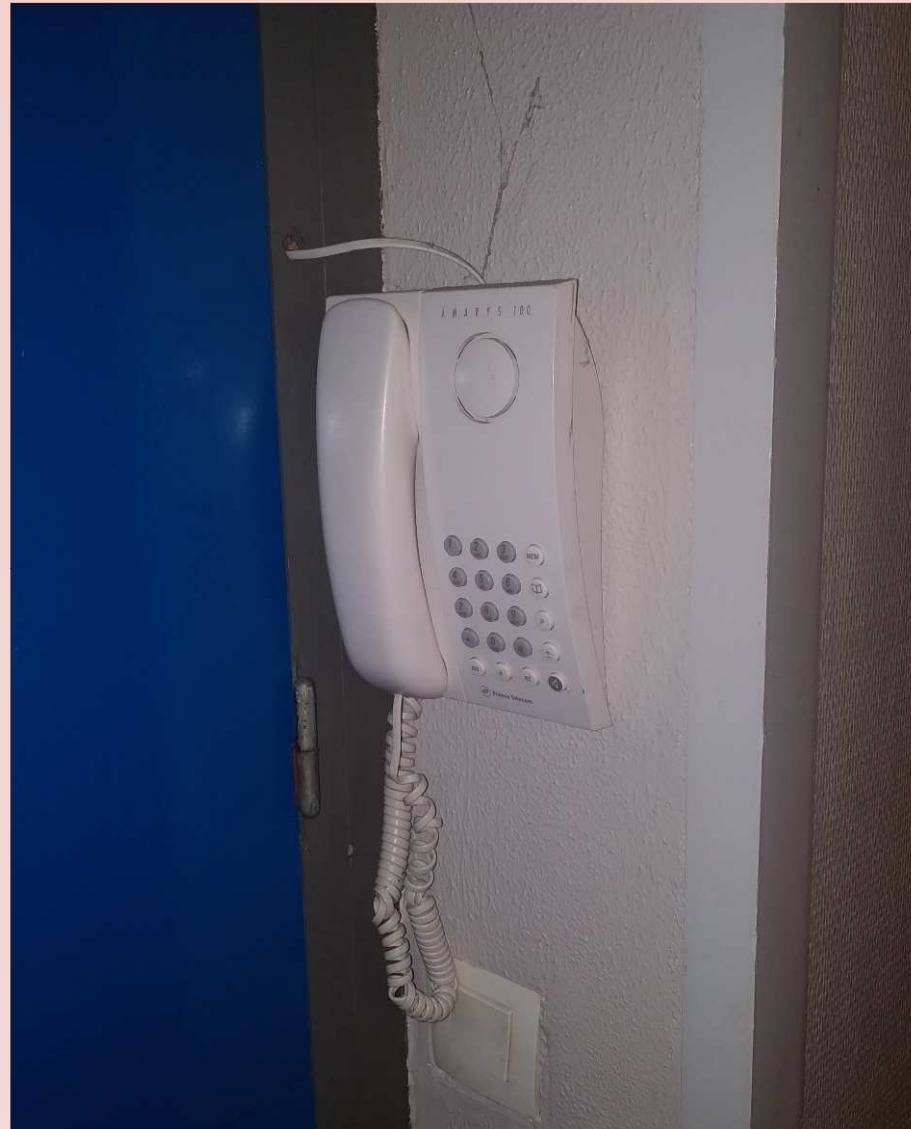
L'évacuation des personnes devra être prise en charge par le personnel de l'établissement dès que possible ou, en cas d'impossibilité du fait du sinistre, par les services de secours dès leur arrivée sur les lieux.

Procédure d'utilisation :

En cas de déclenchement de l'alarme incendie, si vous êtes dans l'incapacité d'aider une personne en situation de handicap à évacuer :

- Dirigez là vers un Espace d'Attente Sécurisé ou une zone protégée;
- Signalez sa présence aux personnes de l'établissement et aux services de secours.

Visuels :



Téléphone situé à l'entrée droite du local tables/chaises

DISPOSITIF DE COUPURES D'URGENCE MISE HORS TENSION GENERALE ELECTRIQUE



Description :

Il Permet de procéder à la coupure d'urgence électrique de l'établissement pour limiter la propagation du feu et faciliter l'intervention des équipes de secours.

La coupure peut également être faite directement au TGBT par l'intermédiaire du disjoncteur principal mais peut nécessiter une habilitation électrique correspondante.

Procédure d'utilisation :

En cas de problème électrique, de départ de feu ou à la demande des sapeurs-pompiers :

- Réenclencher le disjoncteur

Localisation :



TGBT
(SAS Entrée principale)



Disjoncteur général

LES PORTES COUPE FEU



Description :

Elles permettent de limiter la propagation du feu en isolant le foyer dans le local concerné ou en isolant un local à risque vis-à-vis d'un foyer venant de l'extérieur.

Elles sont systématiquement associées à un ferme porte.

Aucun obstacle ne doit empêcher leur fermeture (cale, lien, stockage, ...)

Modes de fermeture :

- Fermeture manuelle préventive ou en cas de dysfonctionnement des automatismes.

LES MOYENS DE SECOURS MOBILES : LES EXTINCTEURS



Description :

Appareils mobiles pour lutter contre un départ de feu et éviter son développement.

Ils sont répartis judicieusement dans l'établissement et doivent être fixés, signalés et être maintenus accessibles en tout temps.

Certains extincteurs sont adaptés aux risques particuliers (gaz-électricité-hydrocarbure)

Procédure d'utilisation :

En cas de départ de feu et avant toute progression ou ouverture de la porte d'un local :

- Munissez-vous d'un extincteur adapté aux risques ;
- Retirez le dispositif de sécurité (goupille-plomb) ;
- Percutez l'extincteur suivant les instructions (appareil à pression auxiliaire);
- Attaquez le feu à la base des flammes en contrôlant le débit.

Localisation : Voir plan d'évacuation



Extincteur à eau
pulvérisé AB
A pression auxiliaire
Avec ou sans additif



Extincteur CO2 B (et C)
A pression permanente
Feu de liquide – Gaz
Adapté aux risques
électriques



MEMENTO SECURITE INCENDIE

SALLE ESPACE RENCONTRE

RUE DE L'ORATOIRE – 14740 SAINT-MANVIEU-NORREY



PRINCIPES FONDAMENTAUX DE SECURITE

La prévention incendie a pour but d'éviter l'éclosion d'un sinistre, de limiter sa propagation, de faciliter l'évacuation du public et l'intervention des secours dans les Établissements Recevant du Public (ERP)

Pour atteindre ces objectifs, la prévention met en œuvre :

- Des moyens constructifs : stabilité au feu, résistance au feu, nombre de sorties, ...
- Des moyens techniques : alarme – moyens de secours ... (voir fiches ci-après)
- Des moyens actifs : consignes et procédures de prévention incendie, formation, ...

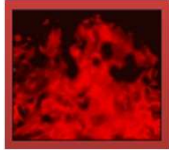
Cependant, toutes ces dispositions ne sont efficaces que si chacun d'entre nous en a connaissance et si les installations sont vérifiées et entretenues régulièrement.

La sécurité de l'établissement est l'affaire de tous ...

- ✓ Respectez l'interdiction de fumer ;
- ✓ N'utilisez pas d'appareils de chauffage d'appoint ;
- ✓ N'utilisez pas de blocs ou rallonges multiprises ;
- ✓ Éteignez les cafetières et autres appareils « chaud » avant votre départ ;
- ✓ N'empêchez pas la fermeture des portes coupe-feu (cales ou liens) ;
- ✓ Ne vous servez pas des dégagements comme stockages ;
- ✓ Évitez les accumulations de matières combustibles (linges, cartons, mobiliers...) en dehors des locaux spécifiquement dédiés au stockage ;
- ✓ Jetez à la poubelle tout ce qui est inutile ;
- ✓ Repérez l'emplacement des différents moyens de secours à votre disposition et formez vous à leurs manipulations ;
- ✓ Restez vigilant en permanence : **1 incendie accidentel toutes les 2 minutes en France**



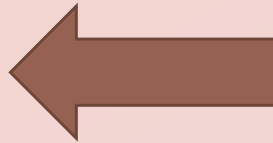
Vous êtes témoin
d'un départ de feu



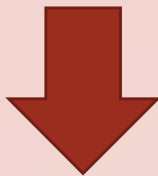
Déclenchez l'alarme
depuis un
déclencheur manuel



Alerter les pompiers
(18) sur un poste
interne ou 112 sur
portable



Guidez et contrôlez
l'évacuation en
fermant les portes
derrière vous



Mettez en œuvre les moyens de secours pour limiter
le développement et la propagation du feu

NE JAMAIS PENETRER DANS UN LOCAL SANS AUCUNE VISIBILITE

Coupures d'énergie – fermeture des portes – moyens d'extinction et désenfumage



Lorsque l'effectif le permet, une partie du personnel se charge de faire évacuer le public et
l'autre peut commencer à attaquer le départ de feu

[SINON, la priorité est l'évacuation du public](#)

PLAN D'ÉVACUATION

Description :

Plan schématique sous forme de pancarte inaltérable et détachable afin d'être mis à la disposition des services de secours

Il représente tous les niveaux de l'établissement et précise l'emplacement :

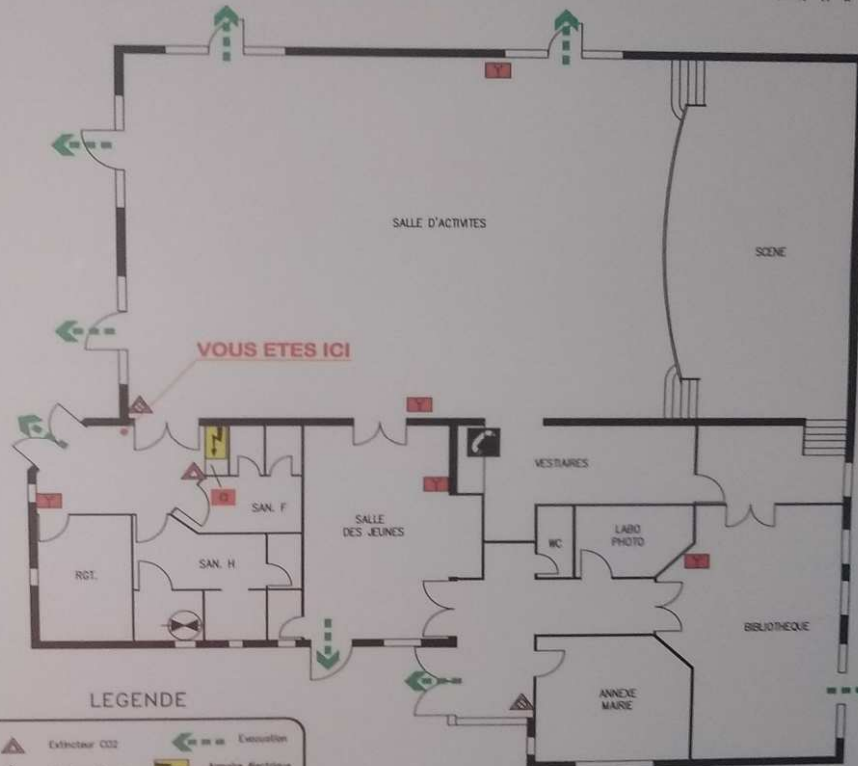
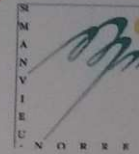
- Des issues de secours,
- Des espaces d'attente sécurisés ou zones protégées (s'il en existe),
- Des locaux techniques et à risques particuliers (TGBT, chaufferie, réserves, ...),
- Les organes de coupures d'énergie,
- Les dispositifs de commande des moyens de secours (alarme, désenfumage, ...)
- Les moyens d'extinction fixes ou mobiles.

Localisation :

Plans d'évacuation situés au niveau de l'entrée principale – et de l'entrée annexe.

PLAN D'EVACUATION

SALLE ESPACE RENCONTRE
 rue de l'Oratoire
 14740 SAINT MANVIEU NORREY



LEGENDE

	Extincteur CO2		Evacuation
	Extincteur à eau		Armoire électrique
	Déclencheur Manuel		Appel secours
	Centre Incendie		Coupeur eau

REALISE PAR SA GUERIN TRAITEMENT et PROTECTION
 11 Rue des Hauts de Beaulieu 14000 CAEN
 Tel : 0231295104
 26.02.2013 - SALLE ESPACE RENCONTRE

CONSIGNES GENERALES D'INCENDIE

EN CAS D'INCENDIE DANS VOTRE ETABLISSEMENT, PAR ORDRE DE PRIORITE :

- 1 - APPELEZ LES POMPIERS
 TEL. 18 / 112
- 2 - DECLENCHEZ L'ALARME.
- 3 - ATTAQUEZ LE FEU A L'AIDE DES EXTINCTEURS ET HA.
- 4 - PROCEDEZ A L'EVACUATION DES LOCAUX.

ACCIDENT

PREVEZ LE :



CONSIGNES D'EVACUATION

- 1 - DES L'AUCTION DU SIGNAL D'ALARME OU DEB ORDRE PROCEDEZ A LA MISE EN SECURITE DES RESIDENTS DE LA ZONE CONCERNEE, A L'AIDE DES PORTES COUPE-FEU DANS LA ZONE VOISINE.
- 2 - N'EMPREUNTEZ PAS LES ASCENSEURS
- 3 - FERMEZ PORTES ET FENETRES EN QUITTANT LES LOCAUX.
- 4 - NE REVENEZ JAMAIS EN ARRIERE.

EQUIPEMENT D'ALARME et SYSTÈME DE SECURITE INCENDIE



Description :

Signal sonore ayant pour but de prévenir les occupants qu'il faut évacuer les lieux

L'équipement est composé :

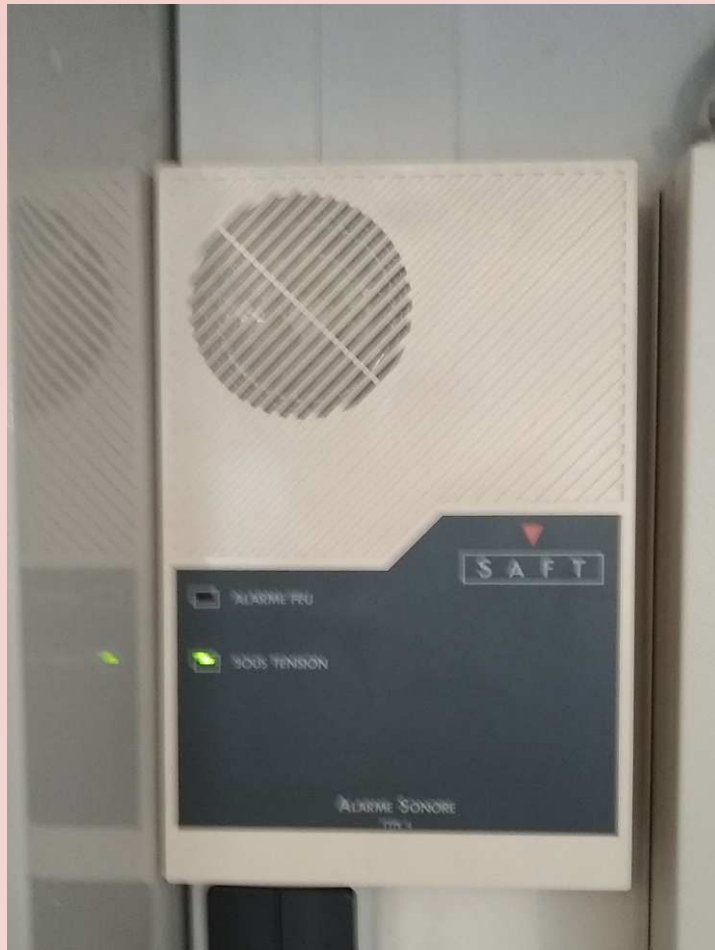
- Déclencheurs Manuels d'Alarme à proximité des escaliers, sorties et dans les circulations

Procédure d'utilisation :

L'alarme doit être maintenue à l'état de veille générale en présence du public ;

La procédure de réarmement des déclencheurs manuels et de la centrale en cas de déclenchement, intempestif ou non, doit être formalisée ici (manipulation – code de réarmement centrale– clé de réarmement des DM...)

Localisation :



Alarme incendie



Déclencheur
manuel



Diffuseur sonore
incendie

ISSUES DE SECOURS

ECLAIRAGE DE SECURITE



Description :

Les sorties, couloirs, escaliers et allées sont identifiés par une signalétique et balisés par des blocs d'éclairage de sécurité d'évacuation, complétés par des blocs d'éclairage d'ambiance dans les locaux.

Consignes d'exploitations:

Maintenez libres de tout encombrement les sorties et les cheminements ;

- Contrôlez le fonctionnement de l'éclairage de sécurité tous les mois :
 - Procédez à une coupure électrique générale;
 - Tester la commande de mise à l'état de repos;
 - Assurez-vous de la remise en position de veille au retour de l'alimentation
- Vérifiez l'autonomie d'au moins 1 heure tous les 6 mois.

Si une coupure générale ou divisionnaire des circuits spécifiques à l'éclairage est prévue dans vos règles d'exploitation, l'éclairage de sécurité par bloc autonome doit être mis à l'état de repos au moyen de la télécommande disposée dans le TGBT.

Visuels



Signalétiques des issues



Balilage des cheminements à parcourir pour atteindre une sortie (3 situés au plafond)

Mise à l'état de
repose des Blocs
Autonomes de
Sécurité



Télécommande TGBT

EVACUATION DIFFEREE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Description :

Pour tenir compte de l'incapacité d'une partie du public à évacuer ou à être évacué rapidement avec une aide extérieure, il est prévu des dispositions constructives permettant une évacuation différée.

Les espaces d'attente sécurités ou solutions équivalentes (pallier d'escalier encloué ou à l'air libre, zone protégée derrière une cloison et une porte coupe-feu) permettent une mise à l'abri temporaire des personnes en situation de handicap.

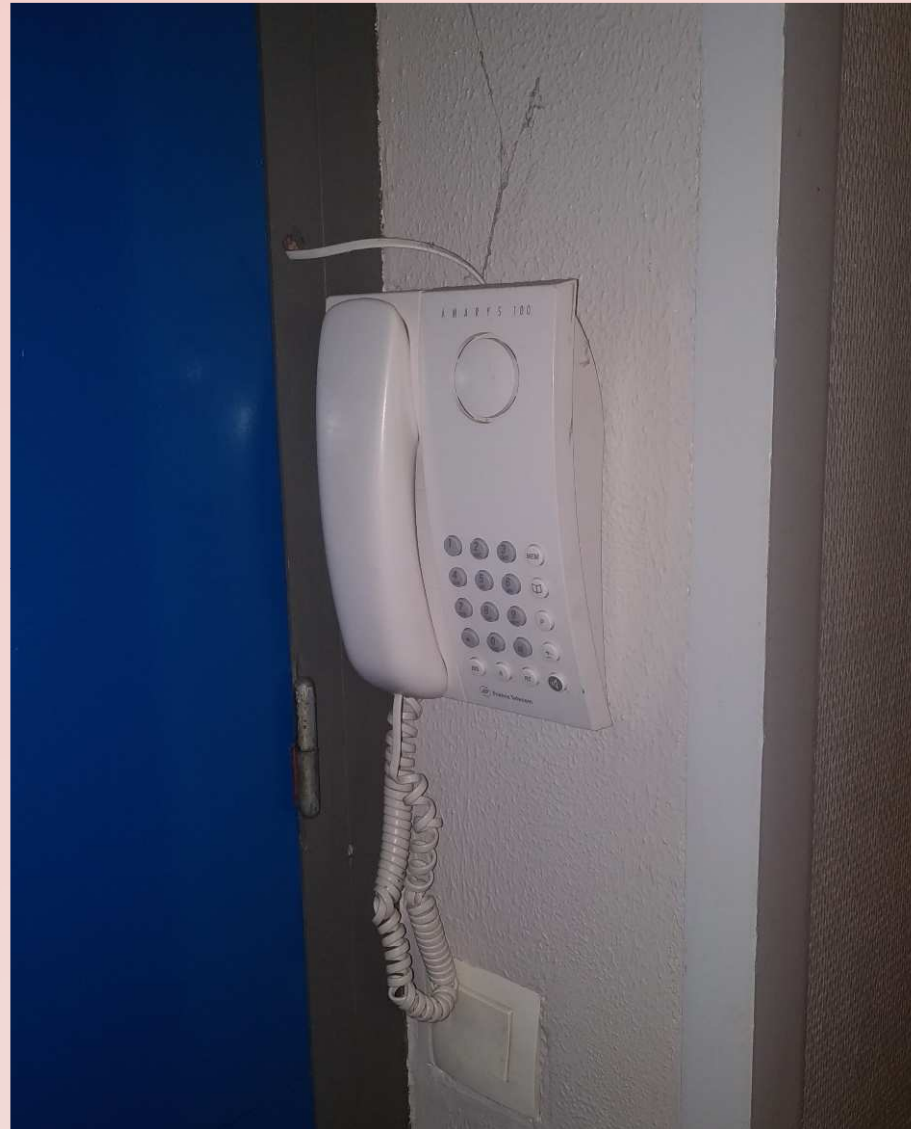
L'évacuation des personnes devra être prise en charge par le personnel de l'établissement dès que possible ou, en cas d'impossibilité du fait du sinistre, par les services de secours dès leur arrivée sur les lieux.

Procédure d'utilisation :

En cas de déclenchement de l'alarme incendie, si vous êtes dans l'incapacité d'aider une personne en situation de handicap à évacuer :

- Dirigez là vers un Espace d'Attente Sécurisé ou une zone protégée;
- Signalez sa présence aux personnes de l'établissement et aux services de secours.

Visuels :



Téléphone situé à l'entrée droite du local tables/chaises

DISPOSITIF DE COUPURES D'URGENCE MISE HORS TENSION GENERALE ELECTRIQUE



Description :

Il Permet de procéder à la coupure d'urgence électrique de l'établissement pour limiter la propagation du feu et faciliter l'intervention des équipes de secours.

La coupure peut également être faite directement au TGBT par l'intermédiaire du disjoncteur principal mais peut nécessiter une habilitation électrique correspondante.

Procédure d'utilisation :

En cas de problème électrique, de départ de feu ou à la demande des sapeurs-pompiers :

- Réenclencher le disjoncteur

Localisation :



TGBT
(SAS Entrée principale)



Disjoncteur général

LES PORTES COUPE FEU



Description :

Elles permettent de limiter la propagation du feu en isolant le foyer dans le local concerné ou en isolant un local à risque vis-à-vis d'un foyer venant de l'extérieur.

Elles sont systématiquement associées à un ferme porte.

Aucun obstacle ne doit empêcher leur fermeture (cale, lien, stockage, ...)

Modes de fermeture :

- Fermeture manuelle préventive ou en cas de dysfonctionnement des automatismes.

LES MOYENS DE SECOURS MOBILES : LES EXTINCTEURS



Description :

Appareils mobiles pour lutter contre un départ de feu et éviter son développement.

Ils sont répartis judicieusement dans l'établissement et doivent être fixés, signalés et être maintenus accessibles en tout temps.

Certains extincteurs sont adaptés aux risques particuliers (gaz-électricité-hydrocarbure)

Procédure d'utilisation :

En cas de départ de feu et avant toute progression ou ouverture de la porte d'un local :

- Munissez-vous d'un extincteur adapté aux risques ;
- Retirez le dispositif de sécurité (goupille-plomb) ;
- Percutez l'extincteur suivant les instructions (appareil à pression auxiliaire);
- Attaquez le feu à la base des flammes en contrôlant le débit.

Localisation : Voir plan d'évacuation



Extincteur à eau
pulvérisé AB
A pression auxiliaire
Avec ou sans additif



Extincteur CO2 B (et C)
A pression permanente
Feu de liquide – Gaz
Adapté aux risques
électriques